

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : SERIGNAN DU COMTAT (M57) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21840127100018

POSTE COMPTABLE : SERVICE GESTION COMPTABLE DE VAISON la

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE SERIGNAN DU COMTAT (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	42
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	46
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	47
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	48
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	49
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	50
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	52
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	53
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	56
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	57
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	58
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	60
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	61

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

**I - INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES**

**I
A**

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).
 (2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.
 (3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.
 (4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
 - semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			Résultat ou solde (A) (2)
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	
TOTAL DU BUDGET	3 815 223,05	4 247 362,93	0,00	A1 432 139,88
Investissement	1 089 964,40	1 165 444,29	(3)	A2 75 479,89
Fonctionnement	2 725 258,65	3 081 918,64	(4)	A3 356 659,99

	RESTES A REALISER N-1				Solde (B)
	Dépenses	Recettes			
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1 0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) / (5)	
TOTAL	A1 + B1	432 139,88
Investissement	A2 + B2	75 479,89
Fonctionnement	A3 + B3	356 659,99

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
 (2) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.
 (5) Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS

II
A

VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES	
	943 025,00	943 025,00	735 444,00	
	+	+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)	
	0,00	0,00	0,00	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	207 581,00	
	=	=	=	
	Total de la section d'investissement (2)	943 025,00	943 025,00	
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	RECETTES	
	2 956 081,00	2 956 081,00	2 856 081,00	
	+	+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	(si déficit)	(si excédent)	
	0,00	0,00	0,00	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	100 000,00	
	=	=	=	
	Total de la section de fonctionnement (3)	2 956 081,00	2 956 081,00	
	TOTAL DU BUDGET (4)	3 899 106,00	3 899 106,00	

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

Numéro	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
	Libellé			
TOTAL				
	« AP de dépenses Imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL				0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses Imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Libellé	Chapitre(s)	Montant
1	dépendes imprévues			0,00
TOTAL				0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)				0,00
TOTAL GENERAL				0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	55 000,00	0,00	16 800,00	16 800,00	16 800,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 138 650,00	0,00	738 475,00	738 475,00	738 475,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 193 650,00	0,00	755 275,00	755 275,00	755 275,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	182 750,00	0,00	187 750,00	187 750,00	187 750,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		182 750,00	0,00	187 750,00	187 750,00	187 750,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 376 400,00	0,00	943 025,00	943 025,00	943 025,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 376 400,00	0,00	943 025,00	943 025,00	943 025,00
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					943 025,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	459 539,00	0,00	279 906,00	279 906,00	279 906,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		459 539,00	0,00	279 906,00	279 906,00	279 906,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	67 818,00	0,00	168 000,00	168 000,00	168 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	331 687,00	0,00	257 204,00	257 204,00	257 204,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	161 691,00	0,00	19 526,00	19 526,00	19 526,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		561 196,00	0,00	444 730,00	444 730,00	444 730,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 020 735,00	0,00	724 636,00	724 636,00	724 636,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	192 712,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	10 808,00		10 808,00	10 808,00	10 808,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		203 520,00		10 808,00	10 808,00	10 808,00

TOTAL	1 224 255,00	0,00	735 444,00	735 444,00	735 444,00
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	207 581,00
--	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	943 025,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	10 808,00
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N..

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

SERIGNAN DU COMTAT (M57) - COMMUNE DE SERIGNAN DU COMTAT - BP - 2023

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	678 500,00	0,00	1 090 773,00	1 090 773,00	1 090 773,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 447 300,00	0,00	1 511 300,00	1 511 300,00	1 511 300,00
014	Atténuations de produits	46 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	316 755,00	0,00	282 200,00	282 200,00	282 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 488 555,00	0,00	2 927 273,00	2 927 273,00	2 927 273,00
66	Charges financières	23 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		500,00	500,00	500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 512 555,00	0,00	2 945 273,00	2 945 273,00	2 945 273,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	192 712,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	10 808,00		10 808,00	10 808,00	10 808,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		203 520,00		10 808,00	10 808,00	10 808,00

TOTAL	2 716 075,00	0,00	2 956 081,00	2 956 081,00	2 956 081,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 956 081,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	55 700,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	172 720,00	0,00	176 700,00	176 700,00	176 700,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	566 395,00	0,00	606 395,00	606 395,00	606 395,00
731	Fiscalité locale	1 526 000,00	0,00	1 580 000,00	1 580 000,00	1 580 000,00
74	Dotations et participations (3)	414 348,00	0,00	433 986,00	433 986,00	433 986,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 762 163,00	0,00	2 856 081,00	2 856 081,00	2 856 081,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 762 163,00	0,00	2 856 081,00	2 856 081,00	2 856 081,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 762 163,00	0,00	2 856 081,00	2 856 081,00	2 856 081,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	100 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 956 081,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	10 808,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou soldo de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	187 750,00	0,00	187 750,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	16 800,00	0,00	16 800,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	738 475,00	0,00	738 475,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		943 025,00	0,00	943 025,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	943 025,00
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 090 773,00		1 090 773,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 511 300,00		1 511 300,00
014	Atténuations de produits	43 000,00		43 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	282 200,00	0,00	282 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	17 000,00	0,00	17 000,00
67	Charges spécifiques (9)	500,00	0,00	500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	500,00	10 808,00	11 308,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 945 273,00	10 808,00	2 956 081,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 956 081,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

SERIGNAN DU COMTAT (M57) - COMMUNE DE SERIGNAN DU COMTAT - BP - 2023

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	168 000,00	0,00	168 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	299 432,00	0,00	299 432,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		10 808,00	10 808,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		467 432,00	10 808,00	478 240,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	207 581,00
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	257 204,00
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	943 025,00
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	32 000,00		32 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	176 700,00		176 700,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	606 395,00		606 395,00
731	Fiscalité locale	1 580 000,00		1 580 000,00
74	Dotations et participations (8)	433 986,00		433 986,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	27 000,00	0,00	27 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 856 081,00	0,00	2 856 081,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	100 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 956 081,00
--	---------------------

SERIGNAN DU COMTAT (M57) - COMMUNE DE SERIGNAN DU COMTAT - BP - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 376 400,00	0,00	0,00	943 025,00	943 025,00	0,00	943 025,00	943 025,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	55 000,00	0,00	0,00	16 800,00	16 800,00	0,00	16 800,00	16 800,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 138 650,00	0,00	0,00	738 475,00	738 475,00	0,00	738 475,00	738 475,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 193 650,00	0,00	0,00	755 275,00	755 275,00	0,00	755 275,00	755 275,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	182 750,00	0,00		187 750,00	187 750,00		187 750,00	187 750,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
Total des dépenses financières	182 750,00	0,00	0,00	187 750,00	187 750,00	0,00	187 750,00	187 750,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 376 400,00	0,00	0,00	943 025,00	943 025,00	0,00	943 025,00	943 025,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	- 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées								943 025,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

SERIGNAN DU COMTAT (M57) - COMMUNE DE SERIGNAN DU COMTAT - BP - 2023

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES

III
A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	892 568,00	0,00	478 240,00	478 240,00	478 240,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	459 539,00	0,00	279 906,00	279 906,00	279 906,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	459 539,00	0,00	279 906,00	279 906,00	279 906,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	67 818,00	0,00	168 000,00	168 000,00	168 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	161 691,00	0,00	19 526,00	19 526,00	19 526,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	229 509,00	0,00	187 526,00	187 526,00	187 526,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	689 048,00	0,00	467 432,00	467 432,00	467 432,00
021 Virement de la section de fonctionnement	192 712,00		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	10 808,00		10 808,00	10 808,00	10 808,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	203 520,00		10 808,00	10 808,00	10 808,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					207 581,00
Affectation au compte 1068 (8)					257 204,00
Total des recettes d'investissement cumulées					943 025,00

(1) Voir état B9 pour le contenu du budget précédent.

SERIGNAN DU COMTAT (M57) - COMMUNE DE SERIGNAN DU COMTAT - BP - 2023

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R1 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = R1 041).
- (6) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	1 376 400,00	0,00	0,00	943 025,00	943 025,00	0,00	943 025,00	III = I + II 943 025,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	55 000,00	0,00	0,00	16 800,00	16 800,00	0,00	16 800,00	16 800,00
202 Frais réalisation documents urbanisme	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051 Concessions, droits similaires	35 000,00	0,00		16 800,00	16 800,00	0,00	16 800,00	16 800,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 138 650,00	0,00	0,00	738 475,00	738 475,00	0,00	738 475,00	738 475,00
2111 Terrains nus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2112 Terrains de voirie	6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
2117 Bois et forêts	9 700,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311 Bâtiments administratifs	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
21312 Bâtiments scolaires	24 000,00	0,00		111 000,00	111 000,00	0,00	111 000,00	111 000,00
21315 Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00		22 500,00	22 500,00	0,00	22 500,00	22 500,00
21316 Equipements du cimetière	70 000,00	0,00		63 000,00	63 000,00	0,00	63 000,00	63 000,00
21318 Autres bâtiments publics	88 800,00	0,00		241 000,00	241 000,00	0,00	241 000,00	241 000,00
21351 Bâtiments publics	640 000,00	0,00		53 000,00	53 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00
2138 Autres constructions	40 700,00	0,00		48 500,00	48 500,00	0,00	48 500,00	48 500,00
2151 Réseaux de voirie	110 700,00	0,00		61 600,00	61 600,00	0,00	61 600,00	61 600,00
2152 Installations de voirie	28 600,00	0,00		6 300,00	6 300,00	0,00	6 300,00	6 300,00
21568 Autre matériel, outillage incendie	21 600,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
215738 Autre matériel et outillage de voirie	1 050,00	0,00		7 179,00	7 179,00	0,00	7 179,00	7 179,00
2158 Autres inst., matériel, outil. techniques	9 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
21621 Biens sous-jacents	0,00	0,00		26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
21828 Autres matériels de transport	10 250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831 Matériel informatique scolaire	0,00	0,00		6 396,00	6 396,00	0,00	6 396,00	6 396,00
21838 Autre matériel informatique	21 300,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00

SERIGNAN DU COMTAT (M57) - COMMUNE DE SERIGNAN DU COMTAT - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	22 950,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 193 650,00	0,00	755 275,00	755 275,00	0,00	755 275,00	755 275,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	182 750,00	0,00	187 750,00	187 750,00		187 750,00	187 750,00
1641	Emprunts en euros	182 000,00	0,00	187 000,00	187 000,00		187 000,00	187 000,00
165	Depôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	750,00	0,00	750,00	750,00		750,00	750,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA.régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
020	Depenses Imprévues (dans le cadre d'une AP)							
	Total des dépenses financières	182 750,00	0,00	187 750,00	187 750,00	0,00	187 750,00	187 750,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	1 376 400,00	0,00	943 025,00	943 025,00	0,00	943 025,00	943 025,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

SERIGNAN DU COMTAT (M57) - COMMUNE DE SERIGNAN DU COMTAT - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'ordre	0,00	I		0,00	II		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (O) 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (O) 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	892 568,00	0,00	478 240,00	478 240,00	478 240,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	459 539,00	0,00	279 906,00	279 906,00	279 906,00
1321 Subv. non transf. Etat, établi, nationaux	5 288,00	0,00	138 798,00	138 798,00	138 798,00
1323 Subv. non transf. Départements	212 958,00	0,00	39 087,00	39 087,00	39 087,00
13241 Subv. non transf. Commune membre du GFP	5 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251 Subv. non transf. GFP de rattachement	100 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
13278 Autres fonds européens	14 993,00	0,00	13 993,00	13 993,00	13 993,00
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345 Amendes radars automatiques et de police	17 400,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
13461 Dot. équip. territoires ruraux non transf.	101 000,00	0,00	19 528,00	19 528,00	19 528,00
13462* Dotation de soutien à l'invest.local	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033 Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	459 539,00	0,00	279 906,00	279 906,00	279 906,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	67 818,00	0,00	168 000,00	168 000,00	168 000,00
10222 FCTVA	37 818,00	0,00	128 000,00	128 000,00	128 000,00
10226 Taxe d'aménagement	30 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	161 691,00	0,00	19 526,00	19 526,00	19 526,00
1382 Subv non transf Réactions	161 691,00	0,00	19 526,00	19 526,00	19 526,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	229 509,00	0,00	187 526,00	187 526,00	187 526,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	689 048,00	0,00	467 432,00	467 432,00	467 432,00
021 Virement de la section de fonctionnement	192 712,00		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	10 808,00		10 808,00	10 808,00	10 808,00
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00

SERIGNAN DU COMTAT (M57) - COMMUNE DE SERIGNAN DU COMTAT - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21321	Immeubles de rapport	0,00		0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	10 808,00		10 808,00	10 808,00	10 808,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		203 520,00		10 808,00	10 808,00	10 808,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 185, 186 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune précision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	2 716 075,00	0,00	0,00	2 956 081,00	2 956 081,00	0,00	2 956 081,00	2 956 081,00
011	Charges à caractère général (3)	678 500,00	0,00	0,00	1 090 773,00	1 090 773,00	0,00	1 090 773,00	1 090 773,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 447 300,00	0,00		1 511 300,00	1 511 300,00		1 511 300,00	1 511 300,00
014	Atténuations de produits	46 000,00	0,00		43 000,00	43 000,00		43 000,00	43 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	316 755,00	0,00	0,00	282 200,00	282 200,00	0,00	282 200,00	282 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	2 488 555,00	0,00	0,00	2 927 273,00	2 927 273,00	0,00	2 927 273,00	2 927 273,00
66	Charges financières	23 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00		17 000,00	17 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			500,00	500,00		500,00	500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	24 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
	Total des dépenses réelles	2 512 555,00	0,00	0,00	2 945 273,00	2 945 273,00	0,00	2 945 273,00	2 945 273,00
023	Virement à la section d'investissement	192 712,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	10 808,00			10 808,00	10 808,00		10 808,00	10 808,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	203 520,00			10 808,00	10 808,00		10 808,00	10 808,00
	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées				2 956 081,00	2 956 081,00		2 956 081,00	2 956 081,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

	III	
	B	

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 762 163,00	0,00	2 856 081,00	2 856 081,00	2 856 081,00
013	Atténuations de charges (2)		0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
016	APA	55 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	172 720,00	0,00	176 700,00	176 700,00	176 700,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	566 395,00	0,00	606 395,00	606 395,00	606 395,00
731	Fiscalité locale	1 526 000,00	0,00	1 580 000,00	1 580 000,00	1 580 000,00
74	Dotations et participations (2)	414 348,00	0,00	433 986,00	433 986,00	433 986,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
	Total des recettes de gestion des services	2 762 163,00	0,00	2 856 081,00	2 856 081,00	2 856 081,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	2 762 163,00	0,00	2 856 081,00	2 856 081,00	2 856 081,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

100 000,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées

2 956 081,00

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
 (4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 75 et 76 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 716 075,00	0,00	0,00	2 956 081,00	2 956 081,00	0,00	2 956 081,00	2 956 081,00
011	Charges à caractère général (4)	678 500,00	0,00	0,00	1 090 773,00	1 090 773,00	0,00	1 090 773,00	1 090 773,00
60611	Eau et assainissement	16 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
60612	Energie - Electricité	100 000,00	0,00		300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	0,00		139 473,00	139 473,00	0,00	139 473,00	139 473,00
60621	Combustibles	25 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60622	Carburants	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60623	Alimentation	120 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
60631	Fournitures d'entretien	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	18 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médial.)	5 700,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6067	Fournitures scolaires	13 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6068	Autres matières et fournitures	15 100,00	0,00		14 500,00	14 500,00	0,00	14 500,00	14 500,00
611	Contrats de prestations de services	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6132	Locations immobilières	14 500,00	0,00		25 500,00	25 500,00	0,00	25 500,00	25 500,00
61358	Autres	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61521	Entretien terrains publics	2 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	18 200,00	0,00		23 500,00	23 500,00	0,00	23 500,00	23 500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	14 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
61524	Entretien bois et forêts	11 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	25 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6161	Multirisques	8 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6188	Autres frais divers	19 700,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00

SERIGNAN DU COMTAT (M57) - COMMUNE DE SERIGNAN DU COMTAT - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
62268	Autres honoraires, conseils	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	3 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	35 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6234	Réceptions	1 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6236	Catalogues et imprimés	9 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
6247	Transports collectifs	7 650,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
6262	Frais de télécommunications	23 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6282	Frais de gardiennage	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
62872	Remb. frais budgets annexes et régies	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
62878	Remb. frais à des tiers	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres services extérieurs	3 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
63512	Taxes foncières	2 400,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
63513	Autres impôts locaux	450,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 400,00	0,00		2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 447 300,00	0,00		1 511 300,00	1 511 300,00		1 511 300,00	1 511 300,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 200,00	0,00		4 500,00	4 500,00		4 500,00	4 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 900,00	0,00		14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	699 000,00	0,00		738 000,00	738 000,00		738 000,00	738 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	17 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00		17 000,00	17 000,00		17 000,00	17 000,00
64118	Autres indemnités	77 200,00	0,00		83 000,00	83 000,00		83 000,00	83 000,00
64131	Rémunérations	156 600,00	0,00		143 000,00	143 000,00		143 000,00	143 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	400,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	34 200,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	146 500,00	0,00		146 000,00	146 000,00		146 000,00	146 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	243 000,00	0,00		252 000,00	252 000,00		252 000,00	252 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 800,00	0,00		7 300,00	7 300,00		7 300,00	7 300,00

SERIGNAN DU COMTAT (M57) - COMMUNE DE SERIGNAN DU COMTAT - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6455	Cotisations pour assurance du personnel	24 500,00	0,00	I	42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6488	Autres	23 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
014	Atténuations de produits	46 000,00	0,00		43 000,00	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	45 000,00	0,00		42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	316 755,00	0,00	0,00	282 200,00	282 200,00	0,00	282 200,00	282 200,00
65311	Indemnités de fonction	72 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
65313	Cotisations de retraite	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	76 355,00	0,00		88 500,00	88 500,00	0,00	88 500,00	88 500,00
65568	Autres contributions	5 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	18 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	128 850,00	0,00		74 100,00	74 100,00	0,00	74 100,00	74 100,00
65888	Autres	2 650,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes délégués	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 488 555,00	0,00	0,00	2 927 273,00	2 927 273,00	0,00	2 927 273,00	2 927 273,00
66	Charges financières	23 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	23 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	24 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00		18 000,00	18 000,00
	Total des dépenses réelles	2 512 555,00	0,00	0,00	2 945 273,00	2 945 273,00	0,00	2 945 273,00	2 945 273,00
023	Virement à la section d'investissement	192 712,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	10 808,00			10 808,00	10 808,00		10 808,00	10 808,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	10 808,00			10 808,00	10 808,00		10 808,00	10 808,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	203 520,00			10 808,00	10 808,00		10 808,00	10 808,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements plurannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III -- VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

B2

III

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 762 163,00	0,00	2 856 081,00	2 856 081,00	2 856 081,00
013	Atténuations de charges (3)	55 700,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
6091	RRR obtenus sur matières premières	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
629	RRR obtenus / autres services extérieurs	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
6459	Remb. charges sécu sociale et prévoyance	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	172 720,00	0,00	176 700,00	176 700,00	176 700,00
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7023	Menus produits forestiers	120,00	0,00	100,00	100,00	100,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70321	Stationnement et location voie publique	3 000,00	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
70323	Red. occupation dom. public	12 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
7062	Redevances services à caractère culturel	2 500,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
70632	Redevances services à caractère loisir	8 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7066	Redevances services à caractère social	35 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	110 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	566 395,00	0,00	606 395,00	606 395,00	606 395,00
73211	Attribution de compensation	406 745,00	0,00	406 745,00	406 745,00	406 745,00
73221	FNGIR	29 650,00	0,00	29 650,00	29 650,00	29 650,00
73223	Fonds départ. DMITO pour com - 5000 hab.	130 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
731	Fiscalité locale	1 526 000,00	0,00	1 580 000,00	1 580 000,00	1 580 000,00
73111	Impôts directs locaux	1 500 000,00	0,00	1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	26 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
7318	Autres	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
74	Dotations et participations (3)	414 348,00	0,00	433 986,00	433 986,00	433 986,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	166 445,00	0,00	166 000,00	166 000,00	166 000,00
741121	DSR des communes	49 442,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
741127	DNP des communes	35 260,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
744	FCTVA	10 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
74718	Autres participations Etat	3 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	30 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	95 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	25 201,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	25 986,00	25 986,00	25 986,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
752	Revenus des immeubles	16 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
75888	Autres	11 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
	Total des recettes de gestion des services	2 762 163,00	0,00	2 856 081,00	2 856 081,00	2 856 081,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	2 762 163,00	0,00	2 856 081,00	2 856 081,00	2 856 081,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
 (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (6) Les comptes 76 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
 (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'ordinaire du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'expiration ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'amortissement (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 683 907,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 683 907,00									
2003268-85-AB036997	CAISSE NATIONALE D'EPARGNE	01/10/2003	2004-02-25	25/03/2005	1 219 000,00	V		3,540	3,540	EURO	A	C	N	A-1
3642-1-84-420	CREDIT FONCIER DE FRANCE	30/06/1975	1975-06-30	30/06/1976	4 907,00	V		0,250	0,250	EURO	A	C	N	A-1
A 2908097	CAISSE NATIONALE D'EPARGNE	05/03/2008	2008-04-25	25/04/2009	410 000,00	F	Eurobor 12 mois	4,070	4,070	EURO	A	C	N	A-1
A29099902	CAISSE NATIONALE D'EPARGNE	29/11/2009	2010-03-25	25/04/2010	200 000,00	V		3,930	3,930	EURO	T	X Autres	N	A-1
C16L7X010PR	CREDIT AGRICOLE S A	27/03/2008	2008-06-23	10/08/2009	500 000,00	F		4,560	4,560	EURO	S	X Autres	N	A-1
MON50911SEUR/0509646/001	LA BANQUE POSTALE	17/05/2016	2016-07-01	01/10/2016	150 000,00	F		1,660	1,660	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON52167SEUR/0322643/001	LA BANQUE POSTALE	27/06/2018	2018-11-01	01/11/2018	200 000,00	F		1,440	1,440	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de liège sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)					0,00									

SERIGNAN DU COMTAT (M57) - COMMUNE DE SERIGNAN DU COMTAT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					3 725,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					3 725,00									
201800141	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	21/11/2018	2020-09-01	01/09/2021	3 725,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 687 632,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00			0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		683 779,39					186 936,68	16 481,34	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		683 779,39					186 936,68	16 481,34	0,00	0,00
2003268-857AB036697	N	0,00	A-1	163 433,12	2,00	V		3,540	80 295,35	886,13	0,00	0,00
3642-1-84420	N	0,00	A-1	312,10	3,00	V		0,250	103,74	0,78	0,00	0,00
A 2908097	N	0,00	A-1	37 619,37	1,00	F	Embor 12 mois	4,070	37 619,37	1 552,37	0,00	0,00
A29099902	N	0,00	A-1	37 960,42	2,25	V		3,930	16 459,52	1 251,24	0,00	0,00
C16L7X010PR	N	0,00	A-1	213 778,75	6,50	F		4,560	28 952,52	9 421,98	0,00	0,00
MON509115EUR/0509646/001	N	0,00	A-1	83 035,75	7,75	F		1,660	10 714,28	1 311,70	0,00	0,00
MON521676EUR/522543/001	N	0,00	A-1	147 639,88	10,75	F		1,440	12 791,90	2 057,14	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de litige sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consociées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MECTP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		2 235,00					745,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		2 235,00					745,00	0,00	0,00	0,00

SERIGNAN DU COMTAT (M57) - COMMUNE DE SERIGNAN DU COMTAT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNIE de l'exercice	
						Type de taux (13)	Index (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
												Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)
201800141	N	0,00	A-1	2 235,00	3,00	F		0,000	745,00	0,00	0,00	0,00
1882 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1887 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		686 014,39					187 681,68	16 481,34	0,00	0,00

- (10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la désignation de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) ; 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCCOURS

IV
B1.4

B1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation Française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Nombre de produits	% de l'encours						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	8	99,99	686 014,39	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros			0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0	0,00		0	0,00	0	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	0	0,00		0	0,00	0	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0	0,00		0	0,00	0	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0	0,00		0	0,00	0	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	0	0,00		0	0,00	0	0,00	0
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
								0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

IV
B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Amortie à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaires des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaires des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

**IV
B2**

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

CHOIX DE L'ASSEMBLEE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis		
L	subvention biens mobiliers et immobiliers	5	06/07/2012
L	subvention infrastructures	15	06/07/2012

IV -- ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (5)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riél (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 693 981,87	1 707 777,26										27 319,97	36 021,13	
GRAND DELTA HABITAT	2014	C	TRAVAUX DOMAINE DES COSTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	222 335,00	94 179,72	33,00	A	F	0,800	F	0,800	A-1	EURO	753,44	2 505,10		
GRAND DELTA HABITAT	2014	C	TRAVAUX DOMAINE DES COSTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 013 696,00	439 668,83	33,00	A	F	1,600	F	1,600	A-1	EURO	7 034,70	10 217,94		
GRAND DELTA HABITAT	2014	C	TRAVAUX PLUS FONCIER DOMAINE DES COSTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	558 473,00	256 863,96	43,00	A	F	1,600	F	1,600	A-1	EURO	4 106,62	4 195,03		
GRAND DELTA HABITAT	2014	C	DOMAINE DES COSTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	330 253,00	290 494,74	33,00	A	F	1,700	F	1,700	A-1	EURO	4 938,41	6 361,42		
GRAND DELTA HABITAT	2014	C	DOMAINE DES COSTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	234 816,00	206 951,57	33,00	A	F	1,760	F	1,760	A-1	EURO	3 640,59	4 491,38		

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
GRAND DELTA HABITAT	2014	C	PLAI 02 FONCIER DOMAINE DES COSTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	119 050,00	52 548,92	43,00	A	F	0,800	F	0,800	A-1	EURO	420,39	1 028,73		
GRAND DELTA HABITAT	2014	C	DOMAINE DES COSTES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	301 063,00	276 062,17	43,00	A	F	1,760	F	1,760	A-1	EURO	4 858,69	4 087,70		
MISTRAL HABITAT	2018	X Autres	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL *MAISON DU 3EME AGE ANCIEN PRET N° 1056309	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	104 035,87	91 307,35	23,75	T	F	1,750	F	1,750	A-1	EURO	1 567,13	3 133,83		
TOTAL GENERAL					2 893 681,87	1 707 777,26									27 319,97	36 021,13		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et capitalisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

	Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	63 341,10
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	204 163,02
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	267 504,12
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 856 081,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	9,37

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

ANNEXE IV - B 8

SUBVENTIONS (chapitres 65)		
cpte	ASSOCIATIONS communales	BP 2023
6574	AFAR (Association Familiale Agricole rurale)	180,00
6574	A.I.P.E.(Association Indépendante des Parents d'Elèves)	500,00
6574	Amicale Laïque	2 500,00
6574	ASOR (Octobre Rose)	300,00
6574	Boule Sérignanaise	580,00
6574	Chasseurs Sérignonais	750,00
6574	Club de l'âge d'or (club 3ème âge)	180,00
6574	club informatique Sérignonais	180,00
6574	Djembés du combat	180,00
6574	Eveil des Arts	180,00
6574	Foulée Jean-Henri Fabre	800,00
6574	Histoire & Patrimoine de Sérignan du Ct	180,00
6574	Les Allumés	180,00
6574	Mistral country	180,00
6574	Multi-sports (A.M.S.)	400,00
6574	Paulette créative	180,00
6574	Le petit Maestro ancien PC Studio création	180,00
6574	Récréation artistique	180,00
6574	Randonneurs de L'Harmas	180,00
6574	Sérinéma	180,00
6574	Tennis club	2 700,00
6574	U.S. Sérignan Basket ball	2 700,00
6574	U.S. Sérignan Football	2 700,00
6574	Coopérative scolaire JHF	3 000,00
6574	Coopérative scolaire PDL	0,00
6574	Crèche Les Canailous	25 000,00
6574	PRJN	0,00
6574	sous total	44 270,00
cpte	ASSOCIATIONS Départementales & Nationales	BP 2023
6574	UPV (Université Populaire du Ventoux)-naturoptère	28 251,00
6574	ADIL (Association Départementale Insertion au Logement)	440,10
6574	RESTAURANTS du COEUR (vaucluse)	800,00
6574	Assoc.Départementale comités communaux feux forets84	0,00
6574	UDSP SAPEURS POMPIERS	200,00
6574	solidarité paysans PACA	0,00
6574	CROIX-ROUGE Agence D'ORANGE	100,00
6574	sous total	29 791,10
TOTAL GENERAL DU COMPTE 6574		74 100,00

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		13,00	0,00	13,00	12,80	0,00	12,80
Adjoint technique territorial	C	2,00	0,00	2,00	1,90	0,00	1,90
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	4,90	0,00	4,90
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maîtrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		3,00	1,00	4,00	3,50	0,00	3,50
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	1,00	1,00	2,00	1,50	0,00	1,50
Educateur de Jeunes Enfants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SERIGNAN DU COMTAT (M57) - COMMUNE DE SERIGNAN DU COMTAT - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	0,80	0,00	0,80
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		8,00	1,50	9,50	4,50	3,50	8,00
Adjoint territorial d'animation	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	1,50	0,00	1,50
Animateur Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
DIRECTRICE ADJOINTE ALSH	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
animateur ALSH	C	1,00	1,50	2,50	0,00	2,50	2,50
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier Chef Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		33,00	2,50	35,50	28,60	3,50	32,10

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES		
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		IV
		B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indexe (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

- 332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
- 332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
- 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
- 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
- 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
- 332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 332-8-2 : Création de postes ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
- 332-8-3 : Comme par des besoins de l'Etat ou de la commune, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
- 332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusions de communes mentionnées à l'article L. 4 pour les emplois dont la création de postes de travail est inférieure à 80 %.
- 332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4 pour les emplois dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
- 332-10 : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
- 332-11 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
- 332-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L325 et L.352).
- 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
- 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
- 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
- A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 5 du décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIERIV
B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
15/12/2014 - PLAI 02 FONCIER DOMAINE DES COSTES	GRAND DELTA HABITAT		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	61 892,01
15/12/2014 - TRAVAUX DOMAINE DES COSTES	GRAND DELTA HABITAT		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	106 778,43
15/12/2014 - TRAVAUX DOMAINE DES COSTES	GRAND DELTA HABITAT		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	562 302,18
15/12/2014 - DOMAINE DES COSTE TRAVAUX PLUS FONCIER	GRAND DELTA HABITAT		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	352 864,58
15/12/2014 - DOMAINE DES COSTES	GRAND DELTA HABITAT		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	377 978,57
15/12/2014 - DOMAINE DES COSTES	GRAND DELTA HABITAT		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	392 671,13
15/12/2014 - DOMAINE DES COSTES	GRAND DELTA HABITAT		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	271 500,52
01/07/2018 - PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL *MAISON DU 3EME AGE ANCIEN PRET N° 1056309	MISTRAL HABITAT		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	111 251,26
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

ANNEXE IV B11-1

PARTICIPATIONS COMMUNALES		
CPTÉ	ORGANISMES	BP 2023
65548	Comité de JUMELAGE	2 856,00
65548	A.F.C.R.E. (cotisation par nbre habitants)	0,00
65548	SMF syndicat mixte forestier (<i>frais de fonctionnement</i>)	1 043,00
65548	CAUE (conseil architecture urbanisme) Adhésion	713,00
65548	AMV84et AMF	693,00
65548	AMR(Association des Maires Ruraux)	150,00
65548	Conservatoire de musique d'Orange	708,00
65548	COMMUNES FORESTIERES VAUCLUSE	400,00
65548	Fondation du patrimoine PACA	200,00
65548	RAM (Relais assistante maternelle)	3 327,00
65548	Association Elus et Citoyens pour le Patrimoine Vauclusien	30,00
65548	MFR RICHERENCHES 3 ELEVES DU VILLAGE	150,00
65548	sous total	10 270,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		187 750,00	187 750,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		187 750,00	187 750,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	187 000,00	187 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	750,00	750,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	187 750,00	0,00	0,00	187 750,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		198 334,00	III 198 334,00
Ressources propres externes de l'année (a)		187 526,00	187 526,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	128 000,00	128 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	40 000,00	40 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	19 526,00	19 526,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		10 808,00	10 808,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	10 808,00	10 808,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	198 334,00	0,00	207 581,00	257 204,00	663 119,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	187 750,00
Ressources propres disponibles	IV	663 119,00
Solde	V = IV – II (8)	475 369,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

SERIGNAN DU COMTAT (M57) - COMMUNE DE SERIGNAN DU COMTAT - BP - 2023

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV
D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire						
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)						
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remorques mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	3 558 000,00	8,80	37,87	0,00	1 347 415,00	8,00
TFPNB	156 300,00	7,20	59,50	0,00	92 999,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			1 494 875,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 21

VOTES :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2023

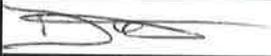
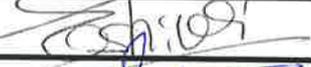
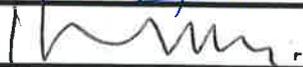
Présenté par Lydie CATALON (1),

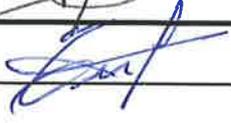
A Sérignan-du-Comtat, le 03/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Sérignan-du-Comtat, le 03/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BOURACHOT Catherine	
BOURCHET Annie	
CALDARINI Aurélie	
CATALON Lydie	
COLARD Eric	
DESAINT Annick	
DUPLAN Bérangère	
ESPINASSE Yvan	
ESTIVAL Marie-France	
GABRIEL Marc	
GADEA Denis	
HARDY Hervé	
JUANEDA Albert	
LACROIX André	
MERLE Julien	
MICHEL Frédéric	
MONNIN Jean-Christophe	
PACINI Josette	
ROSEAU Fanny	
SANGUINEDE Marion	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A
SOULIER Camille	
SURDEL Jeanne	
TRUCHOT Jean-Pierre	

Certifié exécutoire par Lydie CATALON (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

